



Boycott,

Désinvestissement,

Sanctions

CAMPAGNE
BDS
FRANCE

QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE BDS ?

*L'appel de la société civile
palestinienne*

Depuis 65 ans, Israël s'oppose au retour chez eux des réfugiés palestiniens. Israël discrimine systématiquement sa minorité palestinienne. Depuis près de 50 ans, Israël occupe militairement la Cisjordanie et Gaza et ne cesse d'opprimer, d'enfermer, d'appauvrir et de déposséder les 5 millions de Palestiniens qui y vivent. La colonisation de l'espace palestinien avance sans cesse. Des milliers de Palestiniens sont emprisonnés dans des conditions indignes.

Malgré toutes les résolutions de l'ONU et la condamnation d'Israël par la Cour internationale de justice en 2004, les Etats occidentaux restent complices et l'impunité d'Israël est presque intacte.

L'appel des Palestiniens :

En 2005, la société civile palestinienne nous a envoyé un appel au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions contre Israël jusqu'à :

- La fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du Mur, et à partir de 2007 la levée du blocus de Gaza
- L'égalité des droits des Palestiniens d'Israël
- La réalisation du droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément au droit international.

Cet appel, connu sous le nom de campagne BDS, est venu de plus de 170 organisations de la société civile palestinienne regroupant les 3 composantes du peuple palestinien : les Palestiniens sous occupation, les Palestiniens citoyens d'Israël et les réfugiés palestiniens.

A l'image du boycott de l'Afrique du Sud des années 1980, cette campagne est un mouvement non violent destiné à stopper l'impunité d'Israël et à le forcer à respecter les droits des Palestiniens. Elle ne vise pas une population, mais cherche au final à obliger nos gouvernements à de légitimes sanctions pour imposer à Israël la seule issue pour cette région : l'application du droit international.

Nous soutenir - Nous contacter

Campagne BDS France, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Pour participer à nos actions, apporter vos compétences, contactez-nous à :

campagnebdsfrance@yahoo.fr - www.bdsfrance.org

<https://www.facebook.com/247567411923496> - <https://twitter.com/Campagnebds>



APARTHEID

L'illégalité et la violence de l'occupation coloniale israélienne en Palestine sont fréquemment dénoncées. On oublie souvent qu'Israël pratique un apartheid raciste analogue à celui institué par les Blancs en Afrique du Sud jusqu'en 1991. L'ONU définit l'apartheid comme « un système de ségrégation et de discrimination raciale institutionnalisées, dans le but d'établir et de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre, et de l'opprimer systématiquement » (résolution 3068 que la France, Israël et les Etats-Unis ont refusé de ratifier).

En Israël

En Israël, les Palestiniens (1 million et demi, 20% de la population) sont des citoyens de deuxième classe. La loi israélienne leur interdit de posséder des propriétés sur 93 % du territoire qui est exclusivement réservé aux juifs d'Israël ou d'ailleurs.

La loi les discrimine dans la législation de la nationalité et du mariage, dans l'accès à l'éducation, aux logements et aux avantages sociaux.

Plus d'une centaine de villages Palestiniens d'Israël ne sont pas reconnus et ne reçoivent par conséquent aucun service.

A Jérusalem-Est et dans le Golan syrien

L'apartheid est encore plus poussé à Jérusalem-Est annexé par Israël en 1967, et sur le plateau syrien du Golan (dont 95 % de sa population a été expulsée en 1967) annexé en 1981. Dans les deux cas, les habitants légitimes sont privés de citoyenneté et de droits civils.

En Cisjordanie

L'apartheid est total en Cisjordanie.

Pour les 300.000 colons juifs : lois et droits israéliens, communautés fermées, protection militaire, routes pour colons seulement, droit acquis d'attaquer les civils palestiniens.

Pour les 2,5 millions de Palestiniens : juridiction militaire, 6000 prisonniers, punitions collectives et tortures, confiscations de terres, couvre-feux, assassinats ciblés, bombardements, checkpoints et système de laissez-passer empêchant la libre circulation dans et hors de la Cisjordanie. Le Mur de séparation annexe 10% de la Cisjordanie à Israël et empêche près de 100000 Palestiniens d'accéder à leurs familles, lieux de travail, écoles, universités ou hôpitaux.

Depuis 1967, plus de 18000 maisons palestiniennes ont été détruites, plus d'un million d'oliviers et autres arbres fruitiers arrachés. Israël contrôle l'eau de Cisjordanie, en confisque plus de 80 % et revend le reste 4 fois son prix aux Palestiniens.

A Gaza

Près de 2 millions de Palestiniens de la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique: blocus total depuis 2007, privation des produits de première nécessité, destructions et bombardements violents répétés (2009, 2012, 2014 : 4000 morts). Israël a aussi tué des militants pacifiques venus par la mer pour briser le blocus.

Dans le monde entier

Près de six millions de Palestiniens restent exilés et privés du droit au retour dans leur pays. A différents degrés, ce sont donc bien tous les Palestiniens (11 millions de personnes, dont la moitié a le statut de Réfugié) qui vivent une ségrégation quotidienne.

Nettoyage ethnique

Le régime imposé par les 6 millions d'Israéliens sur les 11 millions de Palestiniens du monde entier ne se limite pas à l'apartheid. Chaque année, des milliers de Palestiniens sont chassés maison par maison ou par villages entiers à l'intérieur d'Israël (Bédouins du Néguev/Naqab), dans Jérusalem Est, en Cisjordanie et à Gaza. Ces crimes s'ajoutent à l'apartheid pour justifier absolument la campagne de boycott, désinvestissement et sanctions.

LA CAMPAGNE DANS LE MONDE ET AUJOURD'HUI EN FRANCE

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde : maintenant les sociétés civiles de 40 pays y participent. En Israël, le courant « Boycott from within » et d'autres associations participent activement à la campagne BDS.

La campagne BDS se décline sous plusieurs formes qui ne cessent de s'enrichir :

- Le boycott économique des entreprises israéliennes.

Par exemple Mehadrin (produits agricoles), Sodastream, TEVA (médicaments génériques), Keter et les produits Ahava distribués par Séphora. La campagne BDS a contribué à la déconfiture d'Agrexco qui précédait Mehadrin. La société coloniale Mehadrin voit maintenant ses ventes baisser en Europe.



Mehadrin hors d'Europe ! Sodastream, touché par la campagne BDS, quitte les territoires palestiniens occupés. Sa nouvelle usine est implantée sur des terres volées aux Bédouins palestiniens du Naqab/Néguev, ce qui continue d'en faire une cible pour la campagne BDS.

- Le boycott académique, culturel et sportif.

De nombreux artistes, universitaires et sportifs célèbres tels que Ken Loach, Jean-Luc Godard, Peter Brook, Meg Ryan, Roger Waters, Peter Gabriel, Elvis Costello, Massive Attack, Titi Robin, Angela Davis, Alice Walker, Naomi Klein, Eduardo Galeano, Stephen Hawking, Henning Mankell, Eric Cantona, Frédéric Kanouté, Trevor Hogan, plus de 600 acteurs culturels suisses, 500 artistes canadiens, 500 artistes irlandais et 100 intellectuels norvégiens ont refusé de répondre à des invitations en Israël et refusent de participer à des manifestations culturelles, universitaires et sportives parrainées par les institutions israéliennes.

Des syndicats d'enseignants ont également appelé publiquement à rompre les accords avec les institutions universitaires israéliennes. Après une intense campagne de BDS South Africa, l'université de Johannesburg a rompu ses liens avec l'université Ben Gourion en 2011.

BDS France mène campagne contre la tenue et la participation à des événements sportifs en Israël,

et proteste lors d'apparition d'équipes nationales israéliennes sur les stades européens.

La campagne BDS s'oppose à la tenue des événements co-organisés en France avec des institutions israéliennes, festivals, jumelages, etc. Elle combat aussi toutes les tentatives de normalisation, c'est-à-dire les initiatives qui cherchent à faire croire à une égalité entre Israéliens et Palestiniens, entre occupant et occupés.

BDS France participe aussi à la campagne internationale contre le KKL (Fonds national juif) qui encadre, en Israël et dans les colonies, la politique d'apartheid basée sur des critères strictement communautaires.

Désinvestissement :

La campagne BDS appelle les banques et fonds de pension à désinvestir d'Israël. Elle vise aussi les entreprises non israéliennes qui trempent dans la colonisation israélienne. Ainsi, Veolia a payé pour ses activités dans les territoires occupés par des milliards d'euros de contrats perdus et a annoncé qu'il se retirerait d'Israël. La campagne se poursuit pour qu'Orange cesse de participer directement à la colonisation via son partenariat avec la société Partner Communications.

Sanctions :

Comme contre l'Afrique du Sud de l'Apartheid, BDS mène campagne pour l'isolement d'Israël par les institutions nationales et internationales.

Depuis début 2014, l'Europe oblige en principe à refuser d'investir dans les colonies, c'est un premier pas.

La campagne BDS soutient les initiatives visant à faire condamner Israël par la Cour pénale internationale.

Enfin, répondant à l'appel à un embargo militaire d'Israël lancé en 2011, BDS France demande la fin des coopérations avec les entreprises (IAI, Elbit Systems...) et universités (Technion...) du complexe militaro-industriel et sécuritaire israélien.

Les succès de la campagne BDS inquiètent Israël, qui ne sait répondre à cette campagne non violente basée sur les droits humains universels que par la répression et l'accusation absurde d'antisémitisme.

Les succès de la campagne BDS nous encouragent à la développer résolument.

COMMENT AGIR EFFICACEMENT ?

On entend souvent : je n'achète jamais d'avocats d'Israël, j'en parle à mes amis, mais que puis-je faire de plus ?

La campagne BDS, c'est bien plus que le refus personnel d'acheter des produits d'Israël.

Vous pouvez revendiquer ce boycott et lui faire de la publicité en participant à des actions contre le commerce des magasins avec les entreprises israéliennes et leurs distributeurs.

Contre les coopérations avec les institutions israéliennes, contre les entreprises françaises complices de la colonisation.

La campagne BDS conteste ces habitudes de coopération qui font passer Israël pour un Etat fréquentable alors que c'est un Etat hors la loi.

Pour agir :

- Rejoignez et participez aux activités des comités et collectifs Palestine les plus proches.
- S'ils ne sont pas encore membres de BDS France, expliquez-leur la campagne.
- Sur vos lieux d'activités, notamment si vous êtes syndiqué(e), sensibilisez vos collègues au sort des Palestiniens, expliquez que le meilleur moyen de les aider est de répondre à leur appel BDS, faites prendre position contre toute coopération avec une institution israélienne.
- Si vous êtes membre d'associations de solidarité et d'instances démocratiques, expliquez la campagne BDS, proposez-leur de se rallier à ses actions et de rejoindre BDS France.
- Suivez, rapportez, expliquez, mobilisez par les réseaux sociaux.

QUESTIONS-RÉPONSES

Q: Est-ce que le boycott sert à quelque chose ?

R: Oui ! Et Israël s'en inquiète. Il a passé une loi contre le boycott et cherche à l'empêcher par tous les moyens. Les ventes des produits des colonies baissent et dans plusieurs pays, il n'y a plus de demande de produits agricoles israéliens.

Les signataires (au début 2015) :

Abna philistine - Alliance for Freedom and Dignity (AFD) - Alternative Libertaire - Américains Contre La Guerre - Association des Palestiniens en France - Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) - Association des Tunisiens en France - Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - ATTAC France - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Collectif des Féministes Pour l'Egalité (CFPE) - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Comités palestiniens pour le droit au retour - Confédération Nationale du Travail (CNT) - Confédération paysanne - Coordination inter-associative pour la Palestine - Coordination Universitaire pour la Palestine - Droit Solidarité - Emancipation syndicale et pédagogique - Emergence - Ensemble - Fédération Artisans du Monde - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives - Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique (FASE) - Forum Social des Quartiers Populaires - Fondation Frantz Fanon - Front Populaire Tunisien en Ile-de-France - Gauche Anti-capitaliste - General Union of Palestinian Students (GUPS) - Génération Palestine - International Solidarity Movement (ISM) France - le Parti de Gauche - les Alternatifs - les Désobéissants - Mouvement des quartiers pour la justice sociale - Mouvement Immigrations Banlieues (MIB) - Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation Communiste Libertaire - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Parti des Indigènes de la République (PIR) - Réseau Sortir du colonialisme - Réseau Juif International Antisioniste (International Jewish Anti-zionist Network) - Respaix - Réveil des consciences - Union syndicale Solidaires - Union des Associations de Palestiniens en France - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens - Union Française des Consommateurs Musulmans (UFCM) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - et une quarantaine de comités et collectifs locaux

Et l'objectif, comme pour l'Afrique du Sud, est que le boycott citoyen débouche sur un boycott par les banques et les Etats.

Q: Pourquoi s'en prendre à Israël et pas à de plus grosses puissances ?

R: Parce que les Palestiniens nous le demandent. Et si nous citoyen-ne-s ne faisons rien contre une oppression aussi ancienne et aussi évidente, que ferons nous ailleurs ? Bien entendu les droits humains sont les mêmes partout, et nous dénonçons l'injustice et l'oppression partout où elle s'exerce, d'Afghanistan en Tchétchénie, d'Irak en Kanaky...

Q: Le boycott n'est-il pas une punition collective contre tous les Israéliens ?

R: L'appel au boycott concerne les institutions, pas les personnes, sauf si elles sont directement liées au gouvernement israélien ou à des organisations qui participent à l'écrasement des Palestiniens.

Q : Faut-il boycotter Coca-Cola, McDonalds, Danone, etc.

R : Les Palestiniens nous demandent de boycotter les entreprises israéliennes, et dans quelques cas (Caterpillar, HP) des entreprises qui servent directement l'armée israélienne.

Ils ne demandent pas de boycotter d'autres entreprises non israéliennes.

Q: Le boycott n'a t-il pas aussi les Palestiniens eux-mêmes ?

R: En 2005, l'appel au boycott a été lancé par les Palestiniens qui en ont bien mesuré les conséquences et qui sont prêts à en payer le prix. Répondons efficacement à leur appel!

Q : Mais boycotter Israël, c'est illégal !

R: Aucune loi ne condamne les boycotts. L'Etat français, par la circulaire Alliot-Marie, engage des procès pour « discrimination contre une nation » alors que dans le même temps nos politiciens ne se privent pas d'appeler ou de pratiquer des boycotts - Mexique, Russie, Cuba, Iran... - en toute tranquillité quand ça les arrange. Cette circulaire scandaleuse qui ne concerne qu'Israël doit être abrogée.

Pour en savoir plus,
www.bdsfrance.org

